COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVELLES MODALITES D'ACCES AUX DECHETTERIES de MURET ET DE LABARTHE-SUR-LEZE

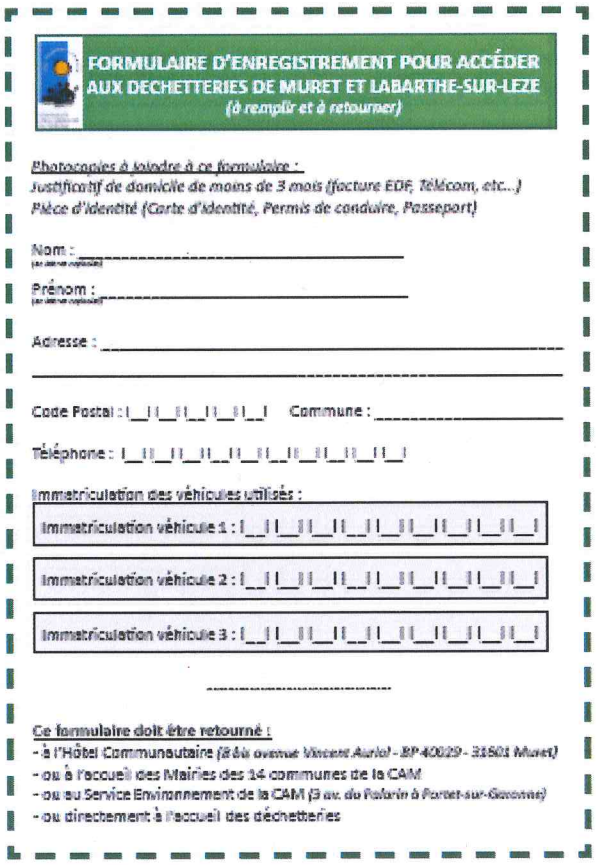

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT POUR ACCÉDER AUX DECHETTERIES DE MURET ET LABARTHE-SUR-LEZE
(à remplir et à retourner)

Photocopies à joindre à ce formulaire :
Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Télécom, etc...)
Pièce d'identité (Carte d'identité, Permis de conduire, Passeport)

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Code Postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____
Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Immatriculation des véhicules utilisés :
Immatriculation véhicule 1 : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Immatriculation véhicule 2 : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Immatriculation véhicule 3 : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Ce formulaire doit être retourné :
- à l'Hôtel Communautaire *(3 bis avenue Vincent Auriol - BP 40029 - 31601 Muret)*
- ou à l'accueil des Mairies des 14 communes de la CAM
- ou au Service Environnement de la CAM *(3 av. du Polarin à Portet-sur-Garonne)*
- ou directement à l'accueil des déchetteries

Pour des raisons de sécurité et de rapidité, la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) va installer une barrière automatique à l'entrée des déchetteries de Muret et de Labarthe-sur-Lèze.

L'autorisation d'accès se fera par reconnaissance des véhicules après lecture des plaques d'immatriculation.

Ce nouveau système remplacera le principe d'accès par vignette.

AVANT FIN 2010

Pour vos prochains passages en déchetterie, vous devez procéder à un enregistrement et compléter le formulaire téléchargeable sur www.agglo-muretain.fr ou disponible dans toutes les mairies de la CAM et à l'accueil de la CAM..

Ce système automatisé vous permettra, dès janvier 2011, de suivre la fréquentation des déchetteries en temps réel sur le site de l'agglo : www.agglo-muretain.fr

Pour tout renseignement, le service environnement est à votre disposition : 05 34 46 30 50